

Monteur

Référentiels de compétences et de certification

Synthèse : l'obtention de la certification repose sur la validation des 3 blocs.

	Bloc 1	Bloc 2	Bloc 3
Missions	Préparer la postproduction d'un produit audiovisuel ou cinématographique	Réaliser le montage d'un produit audiovisuel ou cinématographique	Réaliser les finitions d'un produit audiovisuel ou cinématographique
Activités	<ul style="list-style-type: none">▪ Appropriation de la vision du réalisateur,▪ Conseil au réalisateur.	<ul style="list-style-type: none">▪ Contrôle des ressources au cours du tournage,▪ Réalisation d'un bout-à-bout,▪ Écriture,▪ Intégration des sons.	<ul style="list-style-type: none">▪ Intégration des éléments de postproduction,▪ Création des génériques et des éléments d'habillage,▪ Étalonnage du film,▪ Export final.
Validation	Une attestation de compétences est délivrée à l'issue de la validation du bloc	Une attestation de compétences est délivrée à l'issue de la validation du bloc	Une attestation de compétences est délivrée à l'issue de la validation du bloc

Monteur

Bloc 1 : Préparer la postproduction d'un produit audiovisuel ou cinématographique			
<p>A1.1 – Appropriation de la vision du réalisateur</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse de l'œuvre du réalisateur, ▪ Intégration des attendus artistiques mentionnés sur le découpage technique. 	<p>C1.1 – À partir de la filmographie du réalisateur, appréhender les caractéristiques artistiques de son œuvre pour anticiper ses attentes sur le projet à venir.</p> <p>C1.2 – Analyser le découpage technique du scénario¹ ou du traitement² établi par le réalisateur avec ses chefs de postes, pour intégrer les attendus artistiques mentionnés par celui-ci pour chaque plan à tourner.</p>	<p>ME bloc 1 – Cas réel ou simulé – évaluation individuelle</p> <p>Sur la base d'échanges avec un réalisateur et d'une note d'intention de réalisation, concernant un produit audiovisuel (à tourner et) à monter, le Monteur s'approprie la vision de son commanditaire et retranscrit sa compréhension des intentions artistiques et des attentes du réalisateur pour le montage.</p> <p>Livrable : Note d'intention de postproduction.</p> <p>Épreuve : Evaluation par un jury constitué de deux professionnels de la réalisation ou de la production audiovisuelle, note d'intention de réalisation à l'appui.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'analyse de l'œuvre est pertinente, ▪ L'univers du réalisateur est correctement caractérisé, ▪ La note de postproduction est en cohérence avec la note d'intention de réalisation et l'univers artistique, ▪ Les références prises dans l'œuvre du réalisateur illustrent les caractéristiques mises en avant par le monteur, ▪ Les valeurs de plans et les valeurs de focales préconisées sont en cohérence avec les caractéristiques esthétiques identifiées tout au long du découpage technique, ▪ Les préconisations d'ajustements de plans prévus et/ou d'ajouts de plans ou de transitions non prévus au séquenceur, relèvent d'une
<p>A1.2 – Conseil au réalisateur</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Préconisations d'évolution du découpage technique, ▪ Préconisations de plans additionnels. 	<p>C1.3 – Proposer des évolutions ou des ajustements du découpage technique, voire du scénario ou du traitement, en fonction des spécificités techniques ou des contraintes logicielles propres au montage, pour garantir la faisabilité de la postproduction et la satisfaction des attentes du réalisateur.</p> <p>C1.4 – Conseiller le réalisateur sur les plans complémentaires à tourner, non</p>		

¹ Le scénario déroule et décrit ce qui est vu et entendu à l'écran

² Le traitement est l'équivalent du scénario pour le documentaire

	prévus par le séquenceur ³ , pour permettre, lors du montage image, de disposer des rushes nécessaires à assurer la fluidité du montage.		exigence de montage correctement perçue.
--	---	--	--

Bloc 2 : Réaliser le montage d'un produit audiovisuel ou cinématographique			
<p>A2.1 – Contrôle des ressources au cours du tournage</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Organisation des fichiers informatiques, ▪ Validation des fiches de script, ▪ Sauvegarde des fichiers. 	<p>C2.1 – Structurer l'organisation des fichiers informatiques images et sons livrés et sauvegardés au cours ou au terme de chaque journée de tournage pour permettre leur traitement méthodique et, en cas de mobilisation d'une équipe de postproduction, leur affectation logique aux professionnels du montage mobilisés par le projet, en fonction des particularités techniques des uns et des profils des autres.</p> <p>C2.2 – Vérifier la disponibilité et l'exhaustivité des fiches de script de chaque plan pour disposer des informations nécessaires à assurer la cohérence de l'articulation visuelle du montage des plans successifs.</p>	<p>ME bloc 2 – Cas réel ou simulé – évaluation individuelle</p> <p>A partir des rushes et des prises de sons résultant d'un tournage, le Monteur réalise le montage d'un produit audiovisuel, conformément à la vision du réalisateur et au séquenceur.</p> <p>Livrables : le bout-à-bout (<i>ours</i>) et la version finale du montage image et son avant la réalisation des finitions.</p> <p>Épreuves :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ évaluation de l'ours par un jury constitué d'un professionnel de la réalisation audiovisuelle et d'un professionnel du montage donnant lieu à des 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le logiciel de montage image est maîtrisé, ▪ les formats d'encodage retenus sont adaptés à la chaîne de postproduction, ▪ les images et les sons sont synchronisés, ▪ les fiches de scripte sont exploitées, ▪ les choix de rush et d'images de début et de fin de plans sont pertinents, ▪ la cohérence visuelle d'un plan à l'autre est assurée,

³ Le séquenceur traduit le scénario ou le traitement en séquences de tournage selon une logique d'unité spatio-temporelle (un lieu, au même moment de la journée en termes de lumière, et dans les mêmes conditions météo).

<p>A2.2 – Réalisation d’un bout-à-bout ou ours</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Encodage des rushes, ▪ Synchronisation image et son, ▪ Choix des rushes pour le montage, ▪ Contrôle de la cohérence des rushes retenus, ▪ Montage des plans, ▪ Ajout des éléments d’ambiance. 	<p>C2.3 – Encoder les rushes pour permettre leur traitement au moyen des logiciels de montage en usage.</p> <p>C2.4 – Synchroniser image et son de chaque rush pour obtenir une première version indicative du rendu audiovisuel de chaque plan.</p> <p>C2.5 – Exploiter les informations fournies par la feuille de script pour chacun des rushes afin de choisir les rushes dont l’enchaînement assurera une cohérence visuelle totale.</p> <p>C2.6 – Choisir l’image sur laquelle débiter et finir chaque plan pour caler l’articulation des rushes retenus les uns avec les autres.</p> <p>C2.7 – Monter les plans les uns à la suite des autres, en intégrant les éléments d’ambiance indicatifs (musiques et/ou sons) pour pouvoir présenter au réalisateur un bout-à-bout, première version du montage image.</p>	<p>recommandations et des demandes d’évolution.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ soutenance orale de 30 minutes, devant un jury constitué d’un professionnel de la réalisation audiovisuelle et d’un professionnel du montage, recommandations et demandes d’évolutions préalables à l’appui. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ les raccords entre les plans sont correctement réalisés, ▪ l’intégration des éléments d’ambiance est cohérente avec les éléments à l’image et le propos, ▪ le bout-à-bout respecte la structure prévue par le séquencier, ▪ les modifications ou évolutions demandées sont satisfaites, ▪ des alternatives cohérentes ont été proposées au réalisateur, ▪ les choix effectués sont pertinents et argumentés, ▪ le rythme proposé sert chaque scène et le film dans son ensemble, ▪ les sons choisis correspondent aux images retenues, ▪ la synchronisation images – sons est assurée, ▪ le son est audible et compréhensible,
<p>A2.3 – Écriture</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation critique du rythme narratif de l’ours, ▪ Évolution du montage, 	<p>C2.8 – Prendre en compte les critiques et les suggestions du réalisateur et de l’équipe artistique, voire de la production, pour faire évoluer la première version du montage proposée.</p>		<ul style="list-style-type: none"> ▪ les sons additionnels intégrés (sons réels ou bruitages) sont adéquats, ▪ les niveaux respectent les normes sonores, ▪ la fluidité sonore est assurée,

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Livraison d'un montage image définitif. 	<p>C2.9 – Travailler le rythme narratif en testant l'intégration de rushes initialement écartés, en modifiant l'ordre des plans, voire en faisant tourner des plans complémentaires, pour dynamiser le film.</p> <p>C2.10 – Soumettre des alternatives au réalisateur pour parvenir à un montage image en phase avec ses attentes artistiques.</p>		<ul style="list-style-type: none"> ▪ l'ambiance sonore est en cohérence avec l'identité visuelle du film.
<p>A2.4 – Intégration des sons</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sélection des pistes sons, ▪ Synchronisation des sons à l'image, ▪ Contrôle du mixage son 	<p>C2.11 – Sélectionner les pistes sons en fonction de leur qualité audio, pour couvrir les images retenues au montage.</p> <p>C2.12 – Synchroniser les sons à l'image pour évaluer leur adéquation et les éventuels besoins de prises de sons complémentaires ou correctifs.</p> <p>C2.13 – Contrôler le montage son et le mixage son pour s'assurer de leur qualité et de leur cohérence avec l'intention du réalisateur.</p>		

Bloc 3 : Réaliser les finitions d'un produit audiovisuel ou cinématographique			
<p>A3.1 – Intégration des éléments de postproduction</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réalisation et/ou intégration des trucages, ▪ Insertion des effets spéciaux simples. 	<p>C3.1 – Réaliser et intégrer les trucages, au moyen des logiciels en usage tels qu'After Effects, pour compléter le montage image et son.</p> <p>C3.2 – Insérer les effets spéciaux simples au montage pour finaliser l'écriture narrative du projet.</p>	<p>ME bloc 3 – Cas réel – évaluation individuelle</p> <p>Le Monteur livre un produit audiovisuel finalisé en postproduction dont il a assuré le montage et l'étalonnage, incluant un ou des effets spéciaux, un générique de début et de fin et des éléments d'habillage image.</p> <p>Livrables : produit audiovisuel finalisé en postproduction.</p> <p>Épreuve : évaluation du produit fini par un jury constitué de deux professionnels de la postproduction.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'intégration des effets spéciaux simples et des trucages est visuellement efficace, ▪ la qualité technique et esthétique est assurée, ▪ la fluidité visuelle est maintenue, ▪ la charte graphique est respectée dans les génériques et l'habillage, ▪ le rythme de défilement des génériques est adapté à la lecture, ▪ les positions des titres et des éléments d'habillage sont sécurisées pour qu'ils soient visibles sur tout support de diffusion, ▪ l'espace colorimétrique choisi est pertinent (REC 709, REC 2020 ou P3-DCI), ▪ les niveaux de lumière sont aux normes de diffusion, ▪ l'ambiance globale respecte la vision du réalisateur et du chef opérateur, ▪ la continuité visuelle finale est satisfaite.
<p>A3.2 Création des génériques et des éléments d'habillage</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en forme des données nécessaires aux génériques, ▪ Réalisation des éléments d'habillage. 	<p>C3.3 – Compiler les informations à mentionner, conformément aux usages et à la réglementation, pour permettre leur intégration aux génériques de début et de fin.</p> <p>C3.4 – Réaliser les bannières pour constituer les éléments d'habillage lorsqu'ils sont nécessaires.</p> <p>C3.5 – Intégrer les éléments graphiques et vidéo, si le produit audiovisuel en prévoit, pour finaliser le montage.</p>		
<p>A3.3 Étalonnage du film</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Définition de l'espace colorimétrique, ▪ Travail de la couleur et de la lumière. 	<p>C3.6 – Définir l'espace colorimétrique de travail en fonction du support de diffusion pour travailler l'homogénéité et la cohérence des couleurs.</p> <p>C3.7 – Créer une cohérence visuelle entre les plans en affinant la colorimétrie, la luminosité et la densité</p>		

	des images pour atteindre une fluidité visuelle du film.		
A3.3 Export final <ul style="list-style-type: none"> ▪ Gestion des exports, ▪ Contrôle. 	<p>C3.8 – Exploiter les logiciels d’export en usage, en intégrant les normes techniques imposées par les conditions d’exploitation, pour réaliser les exports informatiques dans le(s) format(s) adapté(s) au(x) mode(s) de diffusion.</p> <p>C3.9 – Vérifier, en faisant preuve de rigueur et de vigilance, l’ensemble du produit, export par export, pour s’assurer qu’il satisfait les normes de diffusion.</p>		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les formats d’export correspondent aux normes, ▪ Les normes de diffusion sont respectées (notamment <i>Dolby surround®</i> ou <i>DCP digital cinema package</i>).